

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 20

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CREDIT FONCIER VAUDOIS

Institué par décrets du Grand Conseil du Canton de Vaud, des 18 décembre 1858, 15 août 1874 et 12 février 1901

Capital social autorisé. Fr. 30 MILLIONS

DONT 24 MILLIONS EMIS ET ENTIÈREMENT VERSÉS — INTÉRÊT 4 0/0 GARANTI PAR L'ÉTAT

Réserves au 31 Décembre 1912 : Fr. 8,658,317.46

Emprunt de Fr. 20 millions à 4 1/2 % Série L. - Emission de 1913 : Fr. 8,000,000

Titres de Fr. 500 — et de Fr. 1000. — au porteur. Ceux de Fr. 1000. — peuvent être rendus nominatifs sans frais.
Intérêt semestriel, 1er juin et 1er décembre.

La souscription est ouverte du 14 au 24 mai, inclusivement.

Pendant cette période, le prix d'émission est **exceptionnellement réduit à 98 %** soit **Fr. 490.** — par titre de Fr. 500. — et **Fr. 980.** par titre de Fr. 1000. —

Les souscriptions seront servies, dans la mesure du disponible, au fur et à mesure de leur arrivée, au siège central, à Lausanne.

Les titres sont créés jouissance du 1er juin. — Leur libération pourra se faire en souscrivant ou, dès lors, jusqu'au 30 juin 1913, au plus tard, avec bonification ou adjonction de l'intérêt à 4 1/2 %, au jour du règlement, au siège du Crédit foncier.

Le remboursement de cet emprunt se fera **AU PAIR**, par voie d'amortissements annuels, dès 1921, ou ensuite de dénonciation, dès et y compris l'année 1918.

Ce remboursement et le paiement des coupons auront lieu, sans frais, au siège du Crédit Foncier, à Lausanne, et chez ses agents, dans le canton, ainsi qu'aux domiciles qu'il pourra créer dans les principales villes suisses.

Comme les précédents, cet emprunt est garanti par l'ensemble de l'actif du Crédit foncier, s'élevant au 31 décembre 1912, à Fr. 243,777,311.14, dont Fr. 225,424,300.56 sont représentés par des titres hypothécaires, en premier rang, sur des immeubles du canton de Vaud.

En vertu de l'arrêté du Conseil d'Etat, du 1er décembre 1911, les tuteurs, curateurs et administrateurs de biens en régie peuvent, sans l'autorisation de la Justice de Paix, placer les capitaux qu'ils administrent sur les obligations foncières du Crédit foncier vaudois et déposer les titres et valeurs de tutelles et de curatelles dans cet établissement pour leur conservation et leur gérance.

Le Crédit foncier se charge, sans frais, de la garde et de la gérance de ses obligations foncières; il en délivre des récépissés nominatifs.

Consulter le prospectus détaillé aux domiciles de souscription.

On souscrit sans frais au Crédit foncier vaudois, à Lausanne et chez ses agents, dans le canton, ainsi qu'aux domiciles

et après :

Aigle.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit du Léman. Union vaudoise du Crédit.	Lausanne.	Charrière & Roguin. de Meuron & Sandoz. Dubois Frères et leur agence à Ouchy. Galland & Cie. G. Landis. Banque Ch. Masson & Cie, S. A. Morel, Chavannes, Günther & Cie. A. Regamey & Cie. Ch. Schmidhauser & Cie. Tissot, Monneron & Guye. Banque cantonale vaudoise. David Miéville, agent. Banque cantonale vaudoise. Banque Populaire suisse. Banque de Montreux. Banque William Cuenod & Cie, S. A.	Oron.	Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Crédit du Léman. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Banque de Payerne. Banque Populaire de la Broie. Union vaudoise du Crédit. J. Dufey, agent. Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Gonet & Cie.
Aubonne.	Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat.	Lutry.		Payerne.	Banque cantonale vaudoise. Banque de Payerne. Banque Populaire de la Broie. Union vaudoise du Crédit. J. Dufey, agent. Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Gonet & Cie.
Avenches.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Banque Populaire de la Broie.	Montreux.		Renens.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Ed. Châtelain, agent. Banque cantonale vaudoise. M ^{re} Vve de Jules Glardon, agent. Banque cantonale vaudoise. Banque de Nyon, c.-d. Baup & Cie. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit du Léman. Union vaudoise du Crédit. Chavannes, de Palézieux & Cie. Cuenod, de Gautard & Cie. Banque William Cuenod & Cie, S. A. G. Montet. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit yverdonnois. A. Pignet & Cie. Union vaudoise du Crédit.
Bea.	F. Thomas, agent. Banque cantonale vaudoise. Paillard, Augsbourger & Cie.	Morges.		Rolle.	
Château-d'Éx.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit yverdonnois. Receveur de l'Etat.	Mézières.		Ste-Croix.	
Cossonay.	Banque cantonale vaudoise. Crédit yverdonnois. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat.	Moudon.		Vallorbe.	
Cully.	Banque cantonale vaudoise. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit yverdonnois. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat.	Nyon.		Vevey.	
Echallens.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit yverdonnois. Union vaudoise du Crédit. Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Banque Populaire suisse. Banque de Lausanne. Union vaudoise du Crédit. Bory, de Céréville & Cie. Brandenburg & Cie. Ch. Bugnion. Caisse populaire d'Épargne et de Crédit	Orbe.		Yverdon.	
Grandson.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Banque cantonale vaudoise. Banque Populaire suisse. Banque de Lausanne. Union vaudoise du Crédit. Bory, de Céréville & Cie. Brandenburg & Cie. Ch. Bugnion. Caisse populaire d'Épargne et de Crédit	Oron.			
Lausanne.	Receveur de l'Etat. Banque cantonale vaudoise. Crédit du Léman. Union vaudoise du Crédit.				

VINS de VILLENEUVE

Médaille d'or Genève 1896.

Médaille d'argent, Paris 1900.

Emile MONNET, Lausanne.



Articles de ménage
Ustensiles de cuisine

Francillon & Cie
Place du Pont
Lausanne

VARICES

ulcères, phlébites, plaies,
jambes ouvertes.

GUÉRISON ASSURÉE par le

THÉ ANTIVARIQUEUX
1 fr. la boîte et avec la

POMMADE ANTIVARIQUEUSE

1 fr. 50 le pot.

Vente exclusive :

Herboristerie médicinale

G. Jaquerod, rue de la
Tour-Maitresse, 12, Genève.



Argent économisé,
peine épargnée.

AGENCE DE PUBLICITÉ
Haasenstein & Vogler

LAUSANNE

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne

RUE DU PONT, 22

VÊTEMENTS

sur mesure
et confectionnés

COUPE PERFECTIONNÉE

Costumes sport
tous genres

MANTEAUX
caoutchouc

COSTUMES
Enfants

- - PRIX CHIFFRES CONNUS - -



INSTRUMENTS DE PESAGE

E. COCHET

Successeur de F. Maillard

Pré-du-Marché — LAUSANNE

Balances de tous systèmes et de
toutes grandeurs.

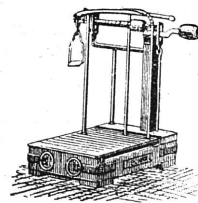
Spécialité de romaines, bascules.

POIDS PUBLICS

Poids en fonte, laiton, porcelaine.

Réparations en tous genres.

Maison fondée en 1843. Téléphone 701



MORGES Fête Cantonale des Chanteurs Vaudois

21, 25 et 26 mai 1913

DIMANCHE 25 MAI, à 3 heures précises

GRAND CONCERT

dans le Grand Hall par 3000 chanteurs, avec le concours de

Mme M.-L. DEBOGIS

M. Ferd. GALLAZ

Mlle M. VULLIHOZ

M. Em. BARBLAN

L'Orchestre Symphonique de Lausanne renforcé

sous la direction de M. Charles TROYON

Pour les détails, voir le Programme et le Livret officiel illustré

Toutes les places numérotées : Fr. 10. —, 5. —, 3. —, 2. —

Billets à l'avance à l'Agence de la Banque Cantonale Vaudoise,

à Morges.

Envoyer le montant par mandat en ajoutant 20 cts pour l'envoi
des billets sous pli recommandé.

Le samedi 24 mai :

Concours (62 sociétés).

8 h. 30 du soir, Concert: Chœur
mixte, soli, orchestre.

Le dimanche 25 mai :

5 h. 30 Cortège.

6 h. 45 Proclamation des résul-
tats des concours.